

La taille humaine en Suisse.

II. Le canton de Vaud.

Par MM. Eugène Pittard et J. Kappeyne.

Dans un travail publié récemment, j'ai indiqué quel avait été le point de départ des recherches entreprises à propos de ce caractère anthropologique important des hommes qui habitent la Suisse: la taille. Je me permets d'y renvoyer le lecteur¹⁾.

Aujourd'hui je fais paraître, en collaboration avec un de mes anciens élèves, M. Jacobus Kappeyne, la deuxième partie du travail. La troisième partie concernera les Grisons.

Je rappelle que, depuis plusieurs années déjà, les matériaux nécessaires pour ce mémoire ont été recueillis et classés; les graphiques établis. Mais il en a été du canton de Vaud comme du canton du Valais! de multiples empêchements, des travaux pressés, des absences nombreuses et prolongées ont retardé considérablement cette publication. E. P.

* * *

Les chiffres de la taille des Vaudois qui figurent ici sont ceux obtenus au recensement militaire des années 1890 et 1891. Ce sont les mêmes années — avec en plus 1889 — que celles qui ont servi à établir la taille des Valaisans dont il a déjà été question.

Il nous paraît nécessaire de rappeler que ce sont là les tailles des recrues. Les hommes qui ont servi à les obtenir n'ont pas achevé leur croissance. Mais pour la Suisse, comme pour les autres pays, on ne possède guère autre chose pour établir la taille moyenne des habitants. C'est déplorable à toutes espèces de points de vue; mais c'est comme ça.

Nous avons eu à notre disposition 5357 fiches individuelles de recrutement. Elles se répartissent de la manière suivante, selon les districts²⁾ (ordre alphabétique):

Districts	Hommes
1. Aigle	345
2. Aubonne	184
3. Avenches	136
4. Cossonay	273
5. Echallens	188
6. Grandson	302
7. Lausanne	818
8. Lavaux	187
9. Morges	325
10. Moudon	312
11. Nyon	299
12. Orbe	263
13. Oron	151
14. Payerne	267
15. Pays-d'Enhaut	87
16. Rolle	148
17. La Vallée	143
18. Vevey	537
19. Yverdon	392
Total	<u>5357</u>

On voit, par les chiffres ci-dessus, qu'en dehors peut être du Pays-d'Enhaut, tous les districts sont représentés par un respectable contingent d'hommes. La taille moyenne de chaque district peut être considérée comme représentant une valeur proche de la réalité.

Nous avons mis à part les tailles extrêmes. D'un côté, toutes celles qui n'atteignent pas 1.45 m. exclusivement; de l'autre, toutes celles qui dépassent 1.85 m. inclusivement.

Seize districts ont présenté de ces minima et de ces maxima. Sur 5357 hommes mesurés, 46 seulement figurent dans cette mise hors cadre. Cela équivaut au 0.84 % environ.

Pour diverses raisons les chiffres de ces tailles extrêmes méritent d'être indiquées.

¹⁾ Eugène Pittard et Otto Karmin, *La taille humaine en Suisse. I. Le canton du Valais*, „Journal de statistique suisse“, 1907.

²⁾ Nous avons déjà dit combien, au point de vue scientifique, l'arrangement par districts est défectueux.

Districts	Tailles au-dessous de 1.44 m.	Cas	Tailles au-dessus de 1.86 m.	Cas
1. Aigle . . .	1 (1.37 m.), 1 (1.40 m.), 1 (1.44 m.)	3	(1 1.86 m.), 1 (1.88 m.)	2
2. Aubonne . . .	1 (1.43 m.)	1	1 (1.88 m.)	1
4. Cossonay . . .	1 (1.32 m.)	1	1 (1.87 m.)	1
6. Grandson . . .	1 (1.34 m.), 1 (1.37 m.), 1 (1.44 m.)	3	—	—
7. Lausanne . . .	{ 1 (1.31 m.), 1 (1.32 m.), 1 (1.33 m.), 1 (1.40 m.), 1 (1.41 m.), 1 (1.42 m.), 1 (1.43 m.), 3 (1.44 m.) }	10	1 (1.87 m.)	1
8. Lavaux . . .	1 (1.39 m.)	1	—	—
9. Morges . . .	1 (1.33 m.)	1	1 (1.86 m.), 1 (1.87 m.), 1 (1.88 m.)	3
10. Moudon . . .	1 (1.37 m.), 2 (1.43 m.)	3	—	—
11. Nyon . . .	1 (1.34 m.)	1	1 (1.88 m.)	1
12. Orbe . . .	1 (1.42 m.)	1	—	—
13. Oron . . .	1 (1.39 m.), 1 (1.40 m.)	2	—	—
14. Payerne . . .	1 (1.37 m.), 1 (1.42 m.)	2	1 (1.86 m.)	1
15. Vevey . . .	1 (1.39 m.)	1	1 (1.86 m.)	1
16. Yverdon . . .	1 (1.30 m.), 2 (1.41 m.), 2 (1.44 m.)	5	—	—
		<hr/> 35		<hr/> 11
	Total 46 cas.			

La question des petites tailles peut être discutée à divers points de vue. Entre autres choses, l'origine ethnogénique de ces petites tailles — quand elles appartiennent à des individus non atteints de dégénérescence, de rachitisme — pourrait être recherchée dans les groupes humains de faible stature qui ont habité la Suisse dans les périodes préhistoriques (pygmées). C'est pourquoi nous ordonnons les chiffres de ces petites tailles selon leur valeur croissante.

Taille	Cas	Taille	Cas
1.34 m.	1	1.37 m.	4
1.30 m.	1	1.38 m.	—
1.31 m.	1	1.39 m.	3
1.32 m.	2	1.40 m.	3
1.33 m.	2	1.41 m.	3
1.34 m.	1	1.42 m.	3
1.35 m.	—	1.43 m.	4
1.36 m.	—	1.44 m.	7
	Total 35 cas.		

Par rapport à la totalité des individus mesurés ces hommes de très petite taille représentent le 0.65 % environ.

La taille moyenne de ces 35 hommes ci-dessus est 1.38 m. C'est une stature très faible surtout puisqu'elle représente des individus du sexe masculin. Elle rappelle — tout en restant en dessous — celle de quelques-uns des individus rencontrés dans diverses parties de notre pays et appartenant à diverses époques préhistoriques. Malheureusement il est impossible de discuter raisonnablement cette question de la petite stature. Les fiches individuelles ne portent pas de mention relative au caractère dégénératif possible des hommes

examinés. Nous ne pouvons donc savoir lesquels des 35 hommes ci-dessus peuvent être considérés comme des pygmées normaux.

I. Taille moyenne du canton et taille moyenne selon les districts.

Indiquons d'abord, avant d'entrer dans le détail des districts, que la taille moyenne du canton est 1.645 m.¹⁾

Nous gardons l'arrangement par ordre alphabétique. Il n'y a aucune raison pour le moment de modifier cet arrangement.

1. *District d'Aigle.* Se sont présentés au recrutement au cours des deux années 1890 et 1891, trois cent quarante-cinq hommes (345).

La taille moyenne du district est 1.6474 m.

Elle est légèrement supérieure (0.002) à la taille moyenne du canton.

Trente localités ont fourni des hommes. Mais il est impossible de chercher à connaître la taille moyenne des individus de chacune de ces localités; celles-ci n'ont donné quelquefois que deux ou trois hommes. Les chiffres qui les concernent ne peuvent être comparés.

Toutefois quelques localités pourront figurer séparément.

¹⁾ Et non 1.45 m. comme nous le fait dire par erreur le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, p. 196, Tome V. Cette erreur sera rectifiée en erratum.

M. Morax (J. Morax, *Statistique médicale du canton de Vaud*, Lausanne 1899) indique 1.65 m. comme taille moyenne des Vaudois (recrues).

Ainsi:

	Hommes	Taille moyenne
Villeneuve	27	1.6726 m.
Yvorne.	16	1.6969 m.
Bex.	26	1.6453 m.
Ollon	39	1.6499 m.
Ormonts-dessus	19	1.6168 m.
Ormonts-dessous	39	1.6385 m.

On remarquera que la région montagneuse des Ormonts-dessus et Ormonts-dessous présente une stature humaine moins élevée que celle des autres localités qui sont situées à de faibles altitudes. On remarquera la grande taille des hommes d'Yvorne et de Villeneuve.

A quoi tiennent ces différences?

Nous avons remarqué que, dans le Valais (voir ouvrage cité), les hautes altitudes n'influencent pas, dans un sens de diminution, la taille humaine. Les hautes altitudes ont présenté des hommes de grande taille.

Nous pourrions discuter cette question plus tard, lorsque nous aurons examiné les chiffres de tous les districts qui possèdent des altitudes élevées (Pays-d'Enhaut, la Vallée).

Le district d'Aigle a présenté cinq cas de tailles extrêmes (1.37 m., 1.40 m., 1.44 m., d'un côté; 1.86 m. et 1.88 m., de l'autre).

Si nous ordonnons la taille de tous les hommes mesurés de ce district (1890 et 1891) nous obtenons un graphique ¹⁾ dont voici les caractères:

Le sommet de la courbe est à 1.63 m. Ce chiffre est un peu inférieur à celui qui représente la taille moyenne du district (1.647 m.). Toutefois la courbe présente deux autres sommets: le premier à 1.65 m. et 1.66 m.; le second à 1.69 m. D'ailleurs l'allure de la courbe montre bien une prédominance des grandes tailles. Entre 1.55 m. et 1.75 m. elle forme un bloc. En la comparant aux autres graphiques on verra que cette courbe est une des plus normales du canton. Elle ne présente pas l'allure brusque de quelques-unes des autres.

2. *District d'Aubonne.* 184 hommes. Moyenne de la taille pour tout le district 1.6453 m.

Cette moyenne est la même que celle fournie par le canton tout entier.

La localité qui possède la taille la plus élevée est Bière avec les chiffres suivants: hommes 23; taille moyenne 1.6909 m.

La localité qui présente la plus petite taille moyenne — celle-ci étant calculée avec une quantité

d'hommes suffisante pour que cette moyenne ait déjà quelque stabilité — est Gimel (20 hommes; taille moyenne 1.588 m.).

Le graphique de ce district montre une courbe très irrégulière quoique d'étendue plus faible que celle du district précédent.

On peut se demander quelle est la cause de cette haute stature fournie par la seule localité de Bière. (Mollens qui vient ensuite à 1.687 m., mais la moyenne est obtenue avec seulement 8 hommes.)

Nous avons pensé à un fait de sélection qui, s'il est vrai, eût été bien intéressant à constater. Depuis fort longtemps, Bière est place d'armes pour l'artillerie. Cette arme spéciale est la cause d'une sélection des grandes tailles. N'était-il pas naturel de penser qu'un certain nombre de ces hommes de grande taille, venus de toutes les parties du canton, avaient pu épouser des femmes du pays dans lequel ils séjournèrent momentanément et donner ainsi héréditairement, après s'être fixés dans le lieu en question, la qualité pour laquelle ils sont sélectionnés? On sait qu'il suffit de quelques hautes statures pour augmenter le chiffre de la stature *moyenne* d'un lieu quelconque. Nous avons posé la question à M. le syndic de Bière qui n'a pas donné de réponse.

Les hommes du district d'Aubonne ont des tailles qui s'échelonnent de 1.50 m. à 1.81 m.

3. *District d'Avenches.* 136 hommes mesurés. Taille moyenne du district 1.6251 m.

Cette taille est inférieure de 0.02 à celle du canton. Elle paraît bien être l'expression de la stature humaine dans presque toutes les localités de ce district.

Si nous éliminons les villages et les hameaux qui n'ont présenté en 1890 et 1891 que de trop rares individus pour que leur nombre puisse fournir une moyenne, nous restons en présence des chiffres suivants:

	Hommes	Taille
Avenches	36	1.6178 m.
Cudrefin	17	1.6394 m.
Faug	21	1.6291 m.
Bellerive	11	1.6236 m.
Villars	9	1.6144 m.
Donatyre	8	1.5988 m.

Rien que les six localités ci-dessus fourniraient, à elles seules, une taille déjà inférieure à celle de la moyenne du district.

Nous pouvons déjà constater que la taille moyenne du district d'Avenches est, avec celle des districts de Payerne et d'Yverdon, la plus petite de tout le canton. Cette constatation sera reprise plus loin.

La courbe de la taille qui s'étend de 1.46 m. à 1.79 m. montre une allure très irrégulière. Le sommet

¹⁾ Les graphiques que nous avons construits ne peuvent être publiés. Les frais de clichés sont trop élevés. Nous tenons le tableau qui les renferme tous à la disposition de ceux que cela peut intéresser.

le plus élevé est à 1.63 m. Mais on voit bien que du côté des petites tailles la courbe descend beaucoup moins vite que du côté des grandes tailles.

4. *District de Cossonay.* 273 hommes mesurés. Taille moyenne du district 1.6447 m.

Elle est à très peu de chose près celle du canton.

La localité qui possède la taille la plus élevée est Bournens avec 1.718 (4 cas, tous de stature à peu près semblable); la localité qui possède la taille la plus basse est Chevilly avec 1.564 m. (11 cas).

Les localités ayant fourni des séries de quelque importance pour obtenir une moyenne sont:

	Hommes	Taille moyenne
Cossonay	26	1.639 m.
Dail lens	17	1.676 m.
Eclépens	12	1.637 m.
L'Isle	24	1.657 m.
Montricher	15	1.665 m.
La Sarraz	17	1.636 m.
Pampigny	20	1.639 m.

Trois de ces localités ont une taille moyenne plus élevée que celle du district. Quatre ont une taille inférieure à la moyenne.

Le sommet de la courbe est à la taille 1.68 m. A gauche de celui-ci, deux autres sommets se remarquent à 1.66 m. et à 1.63 m. Si, avec le sommet de la courbe à 1.68 m., la taille moyenne n'est pas plus élevée que 1.64 m., cela tient à un grand nombre de tailles médiocres qui forment à gauche du sommet 1.68 m. une masse compacte.

5. *District d'Echallens.* Hommes 188. Moyenne de la taille 1.652 m.

La plus haute stature moyenne est fournie par le village de Brétigny (1.77 m.), mais avec seulement trois hommes.

Dix localités sur vingt-sept possèdent une taille moyenne au-dessus de celle du district. Dix-sept ont une taille moyenne égale ou inférieure.

Taille moyenne de quelques localités.

	Hommes	Taille moyenne
Echallens	27	1.655 m.
Goumoëns-la-Ville	16	1.653 m.
Morrens	11	1.642 m.
Bottens	10	1.686 m.
Essertines	10	1.629 m.
Villars-le-Terroir	10	1.634 m.

Le graphique montre le plus grand nombre de tailles groupées autour du chiffre 1.66 m. Les tailles extrêmes sont en petit nombre.

6. *District de Grandson.* 302 hommes. Taille moyenne du district 1.641 m.

Taille moyenne de quelques localités.

	Hommes	Taille moyenne
Grandson	36	1.651 m.
Ste-Croix	145	1.646 m.
Villars-Burquin	15	1.667 m.
Bullet	19	1.652 m.
Provence	27	1.643 m.

Le graphique représentant le détail de la stature humaine dans ce district montre une prédominance des tailles comprises entre 1.60 m. et 1.71 m.

7. *District de Lausanne.* Hommes examinés 818. Taille moyenne du district 1.65 m.

La ville de Lausanne, comme tous les chefs-lieux, possède une population dont les caractères anthropologiques doivent refléter assez bien les caractères moyens de l'ensemble du canton. En effet, les habitants des grandes villes représentent un complexe composé de tous les éléments du pays dont cette grande ville est le centre.

Cependant, en l'espèce, il ne faut pas oublier que de nombreux confédérés, de 19-20 ans, habitent Lausanne. Ils apportent un trouble dans l'expression des caractères anthropologiques des Vaudois.

La taille moyenne de ce district est légèrement supérieure à celle du canton de Vaud.

Au surplus, Lausanne-ville (qui a présenté 663 recrues sur 818) soumet, en partie, les hommes qui l'habitent aux conditions socio-physiologiques particulières à toutes les cités de quelque importance et que nous avons indiquées dans notre travail sur la taille dans le Valais. On se rappelle que les urbains, soumis dans la lutte pour l'existence, à des travaux exigeant moins de rudesse que les ruraux, développent mieux leur taille (moindre écrasement du corps des vertèbres, obliquité plus grande du col du fémur, etc.). Cette influence socio-physiologique, si importante à connaître, pourrait être démontrée — ou dans tous les cas discutée — si les environs de Lausanne fournissaient des séries importantes. Malheureusement, tel n'est pas le cas.

	Hommes	Taille moyenne
Pully	24	1.657 m.
Le Mont	19	1.626 m.
Romanel	20	1.636 m.
Epalinges	15	1.651 m.

La ville de Lausanne indique la taille moyenne 1.652 m. presque identique à celle du district. Mais le fait que ce chiffre est légèrement supérieur à celui du district indique à lui seul que c'est bien la ville qui élève la moyenne de la taille.

Trois moyennes de districts sont supérieures à celle de la ville de Lausanne. Ce sont: la Vallée (1.66 m.), Nyon (1.653 m.), Morges (1.654 m.). Une est égale à celle de Lausanne: Echallens (1.652 m.).

Certaines de ces comparaisons seront reprises plus tard, notamment celle qui concerne le district de la Vallée qui présente un chiffre tout à fait remarquable.

La courbe de la taille individuelle du district de Lausanne présente deux sommets importants, l'un à 1.64 m., l'autre à 1.63 m., ce qui indique bien une prédominance des hautes statures.

8. *District de Lavaux.* Hommes mesurés 187. Taille moyenne du district 1.6453 m.

Localités ayant présenté un certain nombre de recrues:

	Hommes	Taille moyenne
Lutry	35	1.631 m.
Puidoux	28	1.660 m.
Cully	26	1.645 m.
Savigny	17	1.635 m.
Rivaz	15	1.676 m.

La haute taille de Rivaz n'est pas le produit d'un fait exceptionnel: en 1890, elle était de 1.66 m.; en 1891 de 1.698 m.

Le graphique de ce district marque un mélange de tailles, s'échelonnant de 1.45 m. à 1.81 m.

9. *District de Morges.* Hommes examinés 325. Taille moyenne du district 1.6541.

Ce district possède une stature moyenne élevée. Nous l'avons déjà remarqué à propos du district de Lausanne. Il se place immédiatement après le district de la Vallée. Localités ayant présenté des séries de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Morges	88	1.666 m.
Bussigny	21	1.643 m.
Collombier	18	1.617 m.
Echichens	16	1.666 m.
St-Prex	16	1.647 m.
Ecublens	15	1.637 m.
Vullierens	14	1.545 m.

Ce qui fait la taille élevée de ce district, c'est le grand nombre de tailles comprises entre 1.60 m. et 1.72 m, ainsi que le montre la courbe. La médiane (1.66 m.) entre ces deux chiffres représente presque exactement la moyenne de la taille des hommes de ce district.

10. *District de Moudon.* Hommes examinés 312. Taille moyenne du district 1.648 m.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Moudon	65	1.641 m.
Lucens	62	1.637 m.
Thierrens	21	1.65 m.
St-Cierges	18	1.666 m.
Chavannes	14	1.629 m.

La taille relativement peu élevée de ce district ne provient pas des localités rurales. La ville de Moudon et la bourgade de Lucens fournissent toutes deux des statures au-dessous de la moyenne du district.

La courbe montre un sommet nettement dominant à 1.63 m. Les tailles au-dessous et au-dessus de ce chiffre se groupent à peu près également autour de ce sommet.

11. *District de Nyon.* Hommes examinés 299. Taille moyenne du district 1.653 m.

Taille plus élevée que celle du canton tout entier. Ce district prend le troisième rang après ceux de la Vallée et de Moudon.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Nyon	87	1.644 m.
Begnins	25	1.632 m.
Gland	12	1.674 m.

On voit que ce ne sont pas les localités importantes — avec même en partie un caractère citadin comme Nyon — qui élèvent la moyenne. Le chiffre assez haut de la taille est obtenu par des hommes de la Rippe: 1.67 m. (8), de Coinsins: 1.67 m. (8), de Givrins: 1.67 m. (10), de Gland, de Founex: 1.70 m. (8), de Signy: 1.68 m. (8).

Le graphique montre un groupement important des tailles comprises entre 1.61 m. et 1.71 m. C'est bien la moyenne de ces deux chiffres qui donne le ton au district.

12. *District d'Orbe.* Hommes examinés 263. Taille moyenne du district 1.647 m.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Orbe	50	1.633 m.
Vallorbe	35	1.654 m.
Baulmes	19	1.623 m.
Arnex	19	1.661 m.
Chavornay	18	1.657 m.
Vaulion	17	1.663 m.

La petite taille moyenne de la ville d'Orbe est très remarquable. Le chiffre qui la représente n'est pas le produit de chiffres extrêmes. En 1890, la taille moyenne de cette ville était de 1.637 m.; en 1891,

elle était de 1.6309 m., donc égale pour les deux chiffres après l'unité.

Baulmes fournit aussi une petite taille moyenne (en 1890, 1.612 m.; en 1891, 1.635 m.). Les autres localités ci-dessus ont une taille moyenne supérieure à celle du canton entier.

La courbe de ce district est très saccadée. Elle commence avec une taille de 1.46 m. pour finir avec une taille de 1.83 m. La plus grande fréquence est à 1.67 m., donc a un chiffre très supérieur à la moyenne du district. Mais il y a deux sommets importants à 1.59 m. et à 1.64 m.

13. *District d'Oron.* Hommes examinés 151. Taille moyenne du district 1.635 m.

Ce district est un de ceux qui fournit la plus petite taille moyenne. Trois autres seulement (Yverdon, Avenches, Payerne) viennent après lui. Ces quatre districts nous permettent déjà de constater ce fait intéressant que c'est la région orientale du canton qui possède les statures humaines les moins élevées.

Les 24 localités de ce district qui ont fourni des hommes au recrutement dans les années 1890 et 1891 sont relativement peu peuplées. Nous allons exposer la taille moyenne de quelques-unes d'entre elles sans nous dissimuler que ces chiffres sont obtenus à l'aide de séries vraiment peu importantes.

	Hommes	Taille moyenne
Palézieux . . .	16	1.668 m.
Vulliens . . .	13	1.635 m.
Oron	12	1.652 m.
Mézières . . .	13	1.655 m.
Corcelles-le-Jorat	11	1.622 m.

Ici, ce sont les petites localités qui abaissent la taille moyenne du district. Palézieux, Oron et Mézières ont des tailles au-dessus de la moyenne du canton; la courbe de ce district culmine à 1.64 m., mais il existe deux sommets à 1.54 m. et à 1.61 m. qui font comprendre l'abaissement du chiffre moyen.

14. *District de Payerne.* Hommes examinés 267. Taille moyenne du district 1.624 m.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Payerne	98	1.632 m.
Corcelles . . .	29	1.652 m.
Grandcour . . .	15	1.620 m.
Missy	12	1.618 m.

La ville même de Payerne a une taille moyenne légèrement supérieure (0,01) à celle du district. Peut-être y a-t-il là cette influence urbaine que nous avons signalée au début de ce travail.

La courbe de ce district culmine à 1.60 m. Et de façon très nette, cette taille est celle du plus grand nombre. Nous reprendrons cette question un peu plus loin quand nous examinerons la répartition géographique de la taille dans le canton tout entier.

Il y a, dans ce district, un assez grand nombre de petites tailles.

15. *District du Pays-d'Enhaut.* Hommes examinés 87. Taille moyenne du district 1.636 m.

Ce district de montagne, dont par cela même la taille moyenne sera intéressante à examiner, plus tard, en la comparant aux autres districts, ne compte que trois localités importantes:

	Hommes	Taille moyenne
Château-d'Oex .	45	1.646 m.
Rougemont . . .	21	1.616 m.
Rossinières . . .	19	1.637 m.

La courbe de ce district montre trois sommets: 1.56 m., 1.64 m., 1.69 m. La moyenne de ces trois chiffres est 1.63 m., correspondant à celle du district.

16. *District de Rolle.* Hommes examinés 148. Taille moyenne 1.65 m.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Rolle	49	1.664 m.
Essertines . . .	16	1.651 m.
Perroy	13	1.652 m.

Ces trois localités ont une taille moyenne dépassant celle du district. En groupant quelques localités de moindre importance comme nombre de recrues: Bursins, Le Mont, Allaman, Gilly, on trouve une taille inférieure à celle du district (1.648 m., 1.645 m., 1.633 m., 1.632), moyenne = 1.639 m. Les localités à caractère rural — ou plus nettement rural — semblent donc toujours présenter la taille la moins élevée.

La courbe de ce district montre que les tailles les plus nombreuses se groupent entre 1.62 m. et 1.69 m., ce qui correspond assez bien (1.655 m.) à la moyenne du district.

17. *District de la Vallée.* Hommes examinés 143. Taille moyenne du district 1.664 m.

La taille de ce district est la plus élevée du canton. Elle dépasse de 0.02 la taille moyenne de ce dernier. Comparée à celle fournie par le district qui présente la taille la moins élevée (Yverdon 1.618 m.), elle est de 0.05 inférieure, ce qui est considérable pour une étendue de pays aussi petite que le canton de Vaud.

Nous reviendrons plus tard sur cette question.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Le Chenit . . .	22	1.709 m.
Le Sentier . . .	19	1.690 m.
L'Abbaye . . .	18	1.644 m.
L'Orient de l'Orbe	17	1.649 m.
Le Brassus . . .	14	1.644 m.

Le Chenit et le Sentier possèdent tous deux une taille moyenne très élevée (environ 1.70 en moyenne). D'autres localités n'ayant fourni au recrutement qu'un petit nombre d'hommes comme les hameaux: Derrière-la-côte: 5 hommes; Le Campe: 5 hommes, ont aussi des tailles élevées: 1.66 m. et 1.708. Malgré quelques chiffres au-dessous de la moyenne du district, il n'en demeure pas moins que celui-ci a une taille relativement très élevée.

La courbe de ce district montre trois sommets à 1.62 m., 1.67 m. et 1.69 m. La moyenne de ces trois chiffres (1.66 m.) est exactement la taille du district. La preuve de la stature moyenne élevée de ce district est encore indiquée par l'existence de quelques tailles particulièrement faibles qui n'arrivent cependant pas à abaisser notablement le chiffre moyen.

18. *District de Vevey.* Hommes examinés 537. Taille moyenne du district 1.651 m.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Vevey	166	1.644 m.
Chatelard	70	1.648 m.
Corsier	57	1.658 m.
Montreux	51	1.639 m.
La Tour	37	1.663 m.
Blonay	33	1.664 m.
Les Planches . . .	23	1.674 m.
Vernex	14	1.679 m.
St-Légier	13	1.669 m.
Chardonne	13	1.656 m.

Trois de ces localités: Vevey, Chatelard, Montreux, possèdent une taille moyenne inférieure à celle du district. Pour les villes peuplées d'éléments hétérogènes comme Vevey et Montreux, on pourrait, peut-être, invoquer la raison que nous avons indiquée à propos de la ville de Lausanne: ces localités possèdent de nombreux jeunes hommes venus des diverses parties de la Suisse allemande où la taille n'est pas toujours très élevée.

Il est intéressant de remarquer, dans la liste ci-dessus, que des localités à caractères nettement ruraux — ou presque — comme Blonay, les Planches, St-Légier, Chardonne, ont des tailles moyennes supérieures à celle du district d'abord, à celle des villes ensuite.

La taille assez élevée du district serait donc probablement bien celle des autochtones.

La courbe culmine à 1.65 m., ce qui correspond bien à la taille moyenne du district.

19. *District d'Yverdon.* Hommes examinés 392. Taille moyenne du district 1.637 m.

Localités de quelque importance:

	Hommes	Taille moyenne
Yverdon	138	1.642 m.
Yvonand	26	1.666 m.
Cronay	14	1.618 m.
Pomy	14	1.652 m.
Montagny	12	1.616 m.

La moyenne de la taille de ces cinq localités est exactement la moyenne de la taille du district.

La courbe de ce district culmine à 1.65 m. Cette taille, relativement élevée, du plus grand nombre d'hommes mesurés, est majorisée par une assez grande quantité de tailles comprises entre 1.55 m. et 1.61 m. C'est ce qui ramène la taille moyenne à 1.63 m.

Considérations générales.

L'énumération ci-dessus de la taille exprimée selon les districts, ceux-ci étant classés par ordre alphabétique, ne permet pas de se rendre compte facilement de la répartition de la taille dans l'ensemble du canton. Pour obvier à cet inconvénient, voici d'abord la liste des districts rangés selon l'ordre croissant de leur taille moyenne:

District	Taille moyenne
District de Payerne	1.6249 m.
" d'Avenches	1.625 m.
" d'Oron	1.635 m.
" du Pays-d'Enhaut	1.636 m.
" d'Yverdon	1.637 m.
" de Grandson	1.641 m.
" de Cossonay	1.641 m.
" d'Aubonne	1.644 m.
" de Lavaux	1.645 m.
" d'Aigle	1.647 m.
" d'Orbe	1.647 m.
" de Moudon	1.648 m.
" de Lausanne	1.650 m.
" de Rolle	1.650 m.
" de Vevey	1.651 m.
" d'Echallens	1.652 m.
" de Nyon	1.653 m.
" de Morges	1.654 m.
" de la Vallée	1.664 m.

Huit districts ont une taille moyenne inférieure à celle du canton entier. Dix ont une taille moyenne

supérieure. Un (celui de Lavaux) possède une taille semblable. Les huit districts à taille au-dessous de la moyenne du canton ont comme moyenne 1.635 m. Les dix districts à taille supérieure ont la taille moyenne 1.651 m. La différence 0.02 est assez élevée étant donné qu'il s'agit de moyennes.

Répartition géographique de la taille selon les districts.

La carte suivante montre la répartition des tailles moyennes selon les districts. Pour la dresser, nous n'avons tenu compte que des dizaines. Exemples : 1.62 m., 1.63 m., etc.

Cette petite carte ne manque pas d'intérêt, malgré le peu d'importance que nous attachons aux districts, qui n'ont qu'une signification administrative, rien de plus. Les tailles moyennes les moins élevées sont à l'est du canton. Ce sont les districts voisins du canton de Fribourg (moins ceux de Vevey et de Moudon). Les tailles les plus élevées (exception faite pour le moment du district de la Vallée) sont ceux des bords du lac (exception pour Lavaux et la petite partie du district d'Aigle qui touche au lac). Quant à la taille du district de la Vallée elle est très remarquable. C'est d'ailleurs un fait connu que les hommes de cette partie du canton ont la stature élevée. Les livres de géographie locale en font part à leurs lecteurs — mais sans indiquer de chiffres; c'est une simple notation descriptive.

A quelles causes faut-il attribuer les tailles relativement peu élevées des districts de l'est du canton, d'un côté; et la taille, au contraire, relativement élevée du district de la Vallée de Joux? Nous essayerons d'examiner cette question dans un instant.

Influence citadine.

L'influence socio-physiologique des villes qui tend à élever la taille moyenne est-elle manifeste dans le canton de Vaud?

Voici le relevé de la taille moyenne de dix villes — ou bourgs importants — de ce canton.

Lausanne	1.652 m.
Vevey	1.644 m.
Yverdon	1.642 m.
Morges	1.666 m.
Nyon	1.644 m.
Bex	1.645 m.
Aigle	1.641 m.
Payerne	1.632 m.
Moudon	1.641 m.
Corsier (faubourg de Vevey)	1.658 m.

Six de ces villes ont une taille moyenne inférieure à celle du canton tout entier (Vevey, Yverdon, Nyon, Aigle, Payerne, Moudon). Une (Bex) a une taille moyenne semblable, Trois seulement ont une taille supérieure (Lausanne, Morges, Corsier).

La moyenne de ces dix villes = 1.646 m., semblable à celle du canton (à un centième près).

Les quatre villes: Lausanne, Vevey, Morges et Nyon, placées à peu près dans la même situation géographique, ont la taille moyenne 1.651 m., un peu supérieure à la moyenne du canton.

L'influence socio-physiologique des villes n'est guère manifeste. Il faut cependant ajouter qu'en dehors de Lausanne, où cette influence peut exister réellement, les autres petites villes du canton de Vaud ne sont guère capables de la présenter. En effet, toutes ces petites villes gardent en partie, au moins, un caractère rural — pour le travail de l'homme bien entendu — qui est parfois très prononcé. Aucune des villes secondaires n'est assez grande pour que les caractères réels du travail citadin soient l'apanage de la population presque toute entière. Reste Lausanne. Cette grande ville possède une taille moyenne plus élevée que celle du canton. Elle est aussi plus élevée que celle de quinze districts; semblable à celle de l'un de ceux-ci (Echallens); moins élevée que trois districts (Nyon, Morges, la Vallée — mais il faut faire abstraction de ce dernier).

Il semblerait donc bien que l'influence citadine modifie, dans un sens de progrès, la taille humaine.

Districts à petites tailles.

Revenons maintenant à la question des grandes tailles et des petites tailles (il s'agit toujours de tailles moyennes) fournies par certains districts.

On vient de voir ci-dessus que les tailles les moins élevées sont celles des districts de l'est du canton. Ce sont les districts qui touchent le canton de Fribourg. Dans l'ordre (les premiers sont ceux à plus petite taille), ce sont les districts de Payerne, Avenches, Oron, Pays-d'Enhaut, Yverdon. Les districts de Moudon et de la Veveyse, qui sont aussi limitrophes du canton de Fribourg, ont des tailles plus élevées que les autres districts que nous venons de citer. Quelle peut être l'explication de ces petites tailles?

Dans un travail très court, mais très bien fait, publié par le Dr P.-L. Dunant¹⁾, de Genève, en 1868, sur la taille moyenne des habitants du canton de Fribourg, nous trouvons des documents importants.

¹⁾ P.-L. Dunant, *De la taille moyenne des habitants du canton de Fribourg*. „Journal de statistique suisse“, 1868.

Le Dr P.-L. Dunant a dépouillé les fiches de 11,505 soldats (recrues) de ce canton. Il fait aussi la réserve que la taille ainsi obtenue n'est qu'approximative, puisque les hommes mesurés n'ont pas achevé leur croissance. Au moment où l'on a recueilli les matériaux mis en œuvre par le Dr Dunant, les mesures métriques n'étaient pas en usage. On évaluait encore la taille en pieds, pouces, lignes. M. le Dr Dunant a gardé ces mesures, mais les a transformées, pour les tailles moyennes, dans un petit tableau-résumé de la taille des districts.

La taille moyenne des recrues du canton de Fribourg est 1.640 m. Elle est un peu inférieure à celle du canton de Vaud.

Les divers districts fribourgeois ont présenté les tailles suivantes :

Districts	Taille moyenne
Gruyère	1.654 m.
Lac	1.642 m.
Sarine	1.642 m.
Glâne	1.641 m.
Broye	1.636 m.
Singine	1.620 m.

Il est très instructif de mettre ce tableau en regard de celui que nous avons dressé pour le canton de Vaud.

Nous pouvons tout de suite excepter de la liste ci-dessus les deux districts de la Sarine et de la Singine qui ne touchent pas au canton de Vaud. Cette exception est faite simplement au point de vue pratique, pour n'avoir pas trop de comparaisons à faire.

Examinons maintenant les districts-frontière.

Ceux du Lac et de la Broye côtoient — ou pénètrent — les districts vaudois d'Avenches, de Payerne et d'Yverdon. Leurs tailles moyennes respectives sont :

Districts fribourgeois	1.639 m.
Districts vaudois	1.629 m.

Le district fribourgeois de la Broye (1.636 m.) a la même taille que le district vaudois d'Yverdon (1.637 m.) qu'il limite au nord.

Il en est de même du district fribourgeois de la Glâne (1.641 m.) et du district vaudois de Moudon (1.648 m.) qui se touchent.

Evidemment les populations de la partie occidentale de Fribourg sont les mêmes que les populations de la partie orientale du canton de Vaud. Les petites différences que l'on remarque en comparant les districts-frontière proviennent probablement de la composition numérique des séries vaudoises inférieure à celle des séries fribourgeoises du Dr Dunant.

Le district de la Gruyère fait exception, si on le compare au district vaudois du Pays-d'Enhaut (1.654 m. pour le premier et 1.636 m. pour le second).

M. Dunant essayait de trouver l'explication des différences de tailles du canton de Fribourg dans la différence des „races“ qui habitent ce canton. Pour nous, qui n'avons que la plus médiocre confiance dans cette acception de la „race“ telle que l'entendent les historiens et les géographes, la solution en question ne nous satisfait pas. D'un autre côté il faut bien reconnaître que la division brutale, purement administrative des districts, qui nous empêche d'apercevoir tant de choses qui pourraient être intéressantes à connaître, nous empêche aussi totalement de discuter cette question de la „race“. Une enquête anthropologique sérieuse s'impose pour le canton de Fribourg comme pour le canton de Vaud — comme pour tous les cantons de la Suisse. Quand cette enquête sera terminée, on pourra commencer — mais seulement à ce moment-là — à parler de la „race“.

De la comparaison que nous avons essayée entre les districts vaudois de l'est et les districts fribourgeois de l'ouest de ce canton, il semble résulter cependant que la population qui habite cette région mixte présente à peu près la même taille moyenne. Elle pourrait donc, a priori, être considérée comme provenant d'une même origine.

Districts à taille relativement élevée.

Si nous exceptons le district de la Vallée de Joux, on constate encore, en examinant la carte de la répartition de la taille selon les districts, que presque toute la région du canton de Vaud qui borde le lac — excepté Lavaux et Aigle — possède la taille moyenne la plus élevée du canton.

Cinq districts sur sept (et encore celui d'Aigle est si peu lacustre qu'on pourrait l'éliminer) possèdent une taille qui atteint 1.65 m. ou qui dépasse ce chiffre. Le bassin du Léman est la région des grandes tailles du canton de Vaud. Il faut y ajouter (la Vallée de Joux toujours mise à part) le seul district d'Echallens qui prolonge vers le nord la haute taille du district de Lausanne.

Enfin, toujours d'une manière générale, l'ouest du canton présente une taille moyenne intermédiaire (1.64 m.) entre celle fournie par la partie est et celle fournie par la région lacustre.

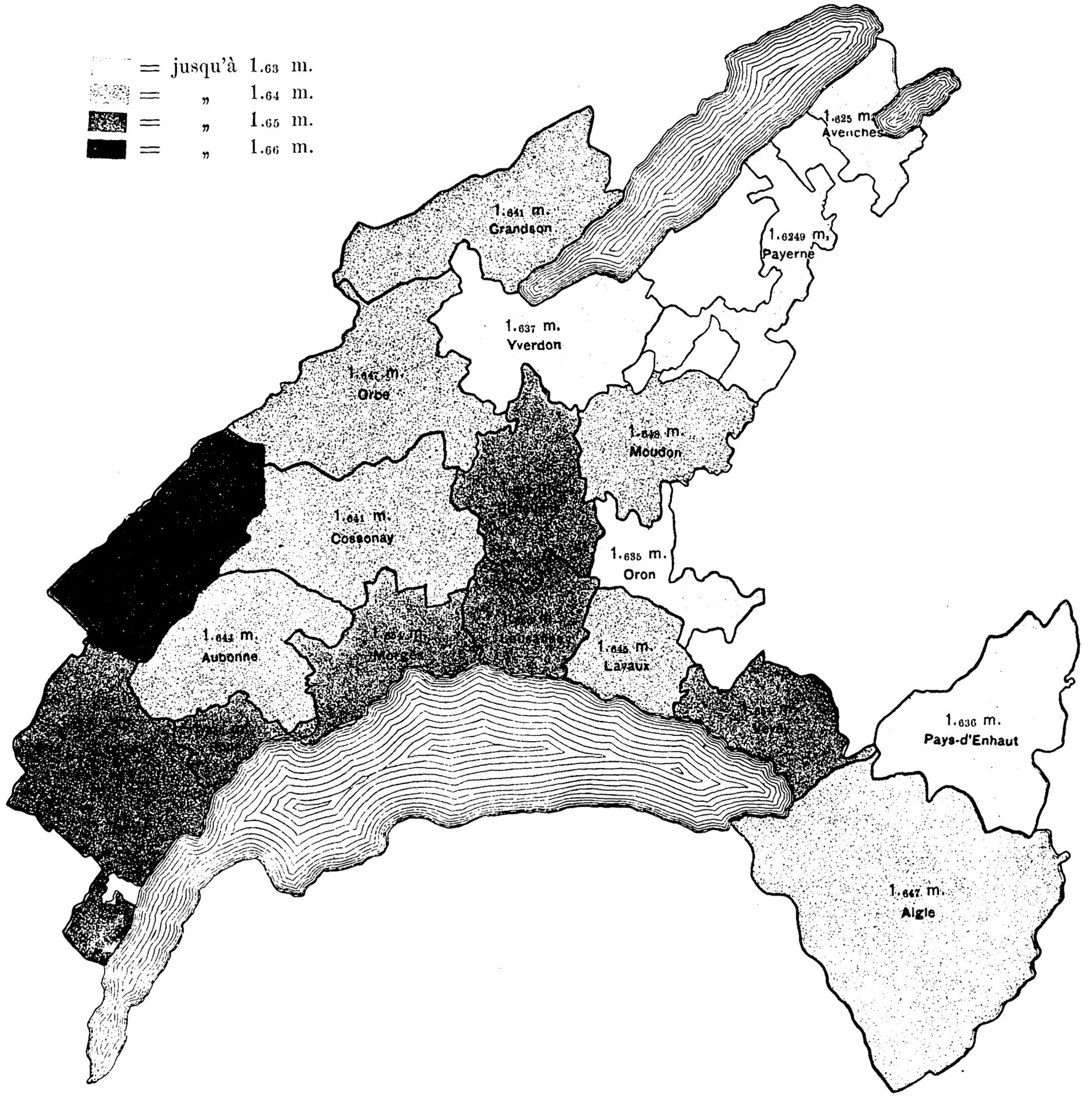
A quoi sont dues ces différences de taille ?

Facteurs qui peuvent modifier la taille humaine.

On connaît déjà quels sont, pour nous, les facteurs qui peuvent modifier la taille humaine. Nous les avons indiqués dans notre précédent travail sur la taille humaine dans le Valais.

Essai d'une répartition de la taille humaine dans le canton de Vaud
 (arrangement selon les districts).

- ☐ = jusqu'à 1.63 m.
- ▨ = " 1.64 m.
- ▩ = " 1.65 m.
- = " 1.66 m.



Nous allons examiner successivement plusieurs d'entre eux.

I. Influence géologique.

Quand on connaît la constitution géologique du canton de Vaud, il semble, a priori, que cette influence ne se fera guère sentir. Pourtant il faut essayer de s'en rendre compte.

Voici, dans ses grandes lignes, sans entrer dans aucun détail quelconque, les traits généraux de la géologie vaudoise:

Nous l'exprimons par districts¹⁾.

Le district de la Vallée est tout entier inclus dans le terrain jurassique. Autour du lac de Joux il existe une bande de terrain crétacique.

Les districts de Nyon, Rolle, Aubonne, Cossonay, Orbe et Grandson présentent à peu près les mêmes caractères. Leur région orientale est formée de terrain récent et de molasse d'eau douce et leur région occidentale est jurassique avec, à la base, une bande de terrain crétacique.

Les districts de Morges, Lausanne, Echallens, Yverdon, sont compris dans les terrains semblables à ceux des districts ci-dessus (excepté le jurassique et le crétacique) avec, à leur orient, des lambeaux de molasse marine.

Le district de Lavaux est en partie sur du nagelfluh.

Celui de Vevey aussi — dans sa partie occidentale. Sa partie orientale est surtout jurassique et crétacique avec un triangle de flysch qui pénètre entre le Mont Folly et les Pléiades.

Le district d'Aigle présente un complexe géologique où domine le jurassique avec une bande de triasique entre Aigle et Villeneuve (cette bande se poursuit jusque dans la région de Clarens). La région des Ormonts est dans le flysch, faisant face au soulèvement jurassique du Chamossaire.

C'est aussi dans le jurassique et le flysch que se trouve le district du Pays-d'Enhaut.

Les districts de l'est du canton — Oron, Moudon, Payerne, Avenches — voisins de Fribourg, ont de fortes parties de leurs territoires sur la molasse marine.

L'influence géologique est-elle vraiment sans importance?

Pour nous en rendre compte nous allons grouper les districts par affinités géologiques. Il est bien entendu

¹⁾ Cette distribution rapide des districts selon la qualité géologique de leur sol n'a que ce but: montrer l'influence possible des terres calcaires et des terres siliceuses. Rien autre. C'est pourquoi cette distribution revêt l'allure forcément grossière des faits superficiels. Une étude postérieure plus détaillée permettra seule de fournir des indications meilleures.

Telle qu'elle est indiquée, l'esquisse géologique est encore incomplète sur plusieurs points de détail.

que c'est aussi un arrangement fait à grands traits, destiné simplement à posséder une vue générale du phénomène.

1. Districts à caractères jurassiques.

Nous appelons ainsi les districts de l'ouest du canton qui sont bordés par des pentes crétaciques et jurassiques; dont les eaux proviennent en partie de ces terrains.

Le district de la Vallée est mis à part.

Districts	Taille moyenne
Nyon	1.653 m.
Rolle	1.650 m.
Aubonne	1.644 m.
Cossonay	1.641 m.
Orbe	1.647 m.
Grandson	1.641 m.

Moyenne 1.646 m.

Cette moyenne est presque exactement celle du canton: 1.645 m.

2° Districts situés — en parties importantes — sur la molasse marine.

Districts	Taille moyenne
Oron	1.635 m.
Moudon	1.648 m.
Payerne	1.6249 m.
Avenches	1.625 m.

Moyenne 1.638 m.

Cette moyenne est inférieure à celle du canton de plus de 0.01.

3° Districts sur molasse d'eau douce et terrains récents.

Districts	Taille moyenne
Morges	1.654 m.
Lausanne	1.650 m.
Echallens	1.652 m.
Yverdon	1.637 m.

Moyenne 1.648 m.

Pour les trois groupes examinés ci-dessus, c'est la taille la plus élevée.

Les districts de Vevey, d'Aigle et du Pays-d'Enhaut présentent un arrangement géologique trop complexe; le district de Lavaux est seul de son espèce — ou à peu près. Celui de la Vallée est réservé.

Nous restons en face de trois régions géologiques — d'ailleurs mal délimitées, il faut bien insister sur ce point.

Si nous faisons abstraction du facteur „race“ et si nous faisons aussi abstraction des autres facteurs: conditions sociales, géographiques, etc., dont il a été question plus haut, et que nous nous imaginions, pour un instant, que nous possédons un élément de comparaison qui soit pur, il semble que nous constatons une influence géologique sur le développement de la taille.

La région centrale du pays, composée de molasse d'eau douce et de terrains récents mais parcourue par des cours d'eau venus en partie du Jura, d'un côté; de l'autre, les districts à caractères jurassiques sont les parties du canton qui fournissent les statures les plus élevées.

Au contraire, la région du canton riche en molasse marine, présente les statures les moins élevées. Et ce dernier fait est vrai pour trois districts sur quatre (Moudon fait exception).

Il semblerait que les régions calcaires, ou parcourues par des eaux calcaires, sont plus favorisées dans la croissance du squelette des populations qui les habitent. Si nous ajoutons le district de la Vallée, le fait paraîtrait encore beaucoup plus net.

Cette constatation est en opposition avec ce que MM. Pittard et Karmin ont trouvé dans le Valais.

Dans ce dernier canton, ce sont les régions à terrains cristallins qui ont fourni les tailles les plus élevées.

Mais il faut répéter que, soit pour le canton de Vaud, soit pour le canton du Valais, ces constatations n'ont qu'une valeur très relative. Nous ne possédons d'ailleurs, dans les deux cas, qu'un trop petit nombre de chiffres. Puis, et les auteurs dont nous venons de parler l'ont nettement exprimé pour le Valais, le milieu géologique seul ne doit être considéré que comme un des facteurs modificateurs et non pas comme le seul. Enfin, il faut rappeler toutes les réserves relatives à la „race“ et aux modifications possibles dues à de certaines conditions sociales.

II. Influence de l'altitude.

Le canton de Vaud ne présente pas, comme le canton du Valais, un grand nombre de localités importantes haut perchées. Cette influence possible de l'altitude ne pourra donc qu'être très vaguement esquissée.

Entre 900 mètres et 1000 mètres d'altitude, le canton de Vaud possède quelques localités assez fortement habitées (districts d'Aigle et du Pays-d'Enhaut). Nous en avons choisi les suivantes, en mentionnant le nombre d'hommes qui y ont été mesurés et leur taille moyenne:

	Hommes	Taille moyenne
Château-d'Oex (961 m.) . .	45	1.646 m.
Rougemont (1010 m.) . .	21	1.616 m.
Rossinières (930 m.) . .	19	1.637 m.
Ormons-dessous (977 m.) ¹⁾	39	1.638 m.
Ormons-dessus (1131 m.) ²⁾	19	1.616 m.

Total 143

Moyenne de l'altitude = 1000 mètres.

Moyenne de la taille = 1.630 m.

Cette taille est une des plus basses que nous ayons relevées au cours de ce mémoire, comme taille moyenne. Elle est inférieure à celle du canton de O.₀₁₅. Comparée à celle fournie par les districts, elle est dépassée par dix-sept de ceux-ci sur dix-neuf. Deux districts seulement ont une taille inférieure à celle-là: Payerne et Avenches. Les altitudes élevées ne paraissent donc pas favorables à l'augmentation de la taille. Dans le canton du Valais, MM. Pittard et Karmin avaient remarqué que, entre 700 et 1000 mètres (c'est à peu près l'altitude des régions vaudoises examinées), la taille reste stationnaire par rapport à la moyenne des altitudes moindres que celle-là. Mais qu'à partir de 1000 mètres, la taille s'élève.

Nous pensons qu'une étude détaillée de ce phénomène est difficile dans le canton de Vaud, parce que le nombre des localités à hautes altitudes n'est pas très grand. Ajoutons que les 143 hommes qui composent cette série ne représentent pas un nombre tel que la moyenne puisse être considérée comme absolument certaine.

Enfin, n'oublions pas que le facteur altitude devrait être examiné concurremment avec d'autres facteurs, notamment la composition géologique.

D'autres facteurs — en plus de la composition géologique et de l'altitude — peuvent être examinés au point de vue des modifications qu'ils pourraient faire subir à la taille humaine. Mais il faudrait, pour qu'un tel travail soit fructueux, posséder un nombre beaucoup plus grand de mesures pour chaque localité. Cette insuffisance de séries mises en œuvre impose les réserves nécessaires que nous avons faites à propos du milieu géologique et de l'altitude qui sont pourtant des facteurs à caractères immuables. Combien ces réserves deviennent plus impérieuses quand il s'agit d'étudier des modifications possibles à la lumière des conditions économiques, ou d'autres milieux ethnographiques!

¹⁾ Altitude du village le Sepey.

²⁾ Altitude de Vers l'Eglise.

Pour obtenir des résultats sérieux dans de telles directions — et ils seraient extrêmement intéressants — il faudrait plus que les résultats de deux années de recrutement militaire. Il en faudrait dix. C'est pourquoi nous nous permettons d'insister encore sur la nécessité, pour la statistique suisse, de recourir aux fiches individuelles.

District de la Vallée de Joux. Nous avons réservé ce district à cause de la haute stature particulière (1.664 m.) des hommes qui l'habitent. La taille moyenne de ce district est très supérieure à celle de tous les autres. Elle est de 0.04 supérieure à celle exprimée pour le district qui possède la plus faible taille (Payerne); elle est de 0.02 plus élevée que celle du canton tout entier; elle est encore de 0.01 plus élevée que la taille du district de Morges qui, sous ce rapport, est celui qui est le plus rapproché du district de la Vallée de Joux.

Cette haute stature des hommes de la Vallée est connue. Nous avons déjà dit qu'on la mentionnait dans les traités de géographie cantonale¹⁾ comme un fait digne de remarque, mais sans indiquer de chiffres.

A quelles causes attribuer cette haute stature?

On prétend que les hommes de la vallée de Joux sont d'origine burgondienne. Quelle *preuve* en a-t-on? Parce que la Vallée de Joux (comme le pays de Vaud) fit partie de la Bourgogne transjurane? Ce serait là une bien médiocre raison! Ce serait l'occasion d'une de ces nombreuses erreurs dont la linguistique et l'histoire sont cause trop souvent. A-t-on beaucoup trouvé de tombeaux burgondes dans la Vallée de Joux? Les districts à l'est et au nord-est de la Vallée ont fourni de telles trouvailles en assez grand nombre, il est vrai; et on pourrait facilement supposer un peuplement par les cols (Marchairuz, Molandruz). Mais il ne faut pas oublier non plus que les tombeaux de *types* burgondes ne renferment pas nécessairement des Burgondes de race. Il y a dans ces tombeaux des „Burgondisés“ d'origines ethniques très diverses. Seule une étude anthropologique de la Vallée de Joux pourra résoudre cette question.

Que savons-nous à cet égard?

Bien peu de choses. La seule étude, à notre connaissance, mais restée inédite dans ses détails, est celle que Pittard a faite avec une de ses élèves, M^{lle} Décombaz, il y a déjà plusieurs années. De cette étude, il résulterait que la population de la Vallée de Joux serait en forte majorité brachycéphale. 70% des

habitants figurant dans la série étudiée présentaient ce type, avec prédominance des brachycéphales vrais; 10% seulement étaient dolichocéphales¹⁾. Ces constatations ne cadreraient guère avec l'exactitude d'un peuplement burgonde. Il est vrai que la série Pittard et Décombaz n'est formée que d'un petit nombre d'individus et qu'elle est insuffisante pour aider à liquider cette question.

En réalité celle-ci reste ouverte.

Conclusions.

Il faut d'abord répéter ce que nous avons dit à maintes reprises dans le cours de cette note: nous n'avons fait qu'esquisser un sujet qu'il serait très intéressant d'étudier plus à fond. Ce que nous publions aujourd'hui ne doit être considéré que comme un travail préliminaire destiné bien plus à montrer l'importance d'une recherche d'ensemble sur les populations de la Suisse qu'à servir de base définitive à cette question. C'est ce qu'ont déjà dit les auteurs qui ont étudié la taille humaine dans le Valais.

Cette réserve étant exprimée, nous pouvons exposer de l'ensemble des recherches ci-dessus les quelques faits suivants:

1° La taille moyenne des hommes du canton de Vaud est de 1.645 m.

Il est bien entendu qu'il s'agit ici de la stature des recrues. Cette taille ne représente pas la taille définitive des Vaudois adultes qui doit être légèrement supérieure.

Ajoutons, en outre, que la taille moyenne que nous exprimons ci-dessus est celle des recrues des années 1890 et 1891.

2° Les districts du canton de Vaud (divisions purement conventionnelles, sans aucun intérêt scientifique) présentent de grandes différences sous le rapport de la taille des hommes qui les habitent.

Ces différences sont comprises entre 1.6249 m. (district de Payerne) et 1.664 m. (district de la Vallée de Joux).

3° Il semble que la taille présente, selon certaines régions, une certaine homogénéité. C'est ainsi que les districts voisins du lac Léman possèdent, en moyenne, la taille la plus élevée (Vallée de Joux mise à part), tandis que les districts de la vallée de la Broye, ou districts-frontière du canton de Fribourg, présentent la taille moyenne la moins élevée (district de Moudon mis à part).

¹⁾ Par exemple, dans: Renaud-Blanchard, *Géographie du canton de Vaud*, Lausanne 1899, p. 26: „... L'habitant de la Vallée de Joux se fait remarquer par une taille élevée...“, etc.

¹⁾ Voir Dictionnaire géographique de la Suisse, article Vallée de Joux.

4° L'influence socio-physiologique des villes sur l'augmentation de la stature humaine ne se montre guère dans le canton de Vaud, pays presque exclusivement rural. Cependant, si nous mettons à part les deux centres urbains principaux du canton: Lausanne et Vevey (Corsier compris comme faubourg de Vevey), nous constatons bien une légère augmentation de la taille par rapport au canton entier: 1.652 m. contre 1.645 m. Mais les documents, en l'espèce, sont tout à fait insuffisants pour discuter cette question.

5° La répartition de la taille humaine selon les grandes divisions géologiques du canton montre les faits suivants:

- a) Les districts placés en plus ou moins grande partie dans la région de la molasse marine sont ceux qui possèdent la taille moyenne la moins élevée.
- b) Les districts à caractères jurassiques (districts de l'ouest du canton) et ceux placés dans la région de la molasse d'eau douce et terrains récents (parcourue par des cours d'eau jurassiques) présentent une taille moyenne plus élevée.

Toutefois, il faut se rappeler que le facteur géologique ne peut être envisagé seul.

6° Un essai de répartition de la taille selon l'altitude paraît indiquer que celle-ci, quand elle est un peu élevée (en l'espèce 1000 mètres en moyenne), n'augmente pas la taille humaine; au contraire.

Toutefois, le nombre de faits examinés dans ce sens est encore insuffisant.

7° Les raisons qui expliqueraient la taille élevée de la Vallée de Joux sont encore à chercher.

Il ne semble pas que la cause „race“ ait une grande valeur. Les Burgondes appartenant au groupe kymique sont en effet de grande taille. Mais rien ne vient prouver que le district de la Vallée de Joux ait jamais été peuplé par des Burgondes.

Peut-être y a-t-il dans cette partie du canton de Vaud un fait de sélection sociale; peut-être aussi de sélection médicale¹⁾ qu'il serait fort intéressant d'étudier.

¹⁾ Voir dans: *La taille dans le canton du Valais*, ce que nous entendons par sélection médicale.

Die Wiederverheiratungen nach der Zeit seit Auflösung der früheren Ehe, 1881—1900.

Les remariages, d'après le temps écoulé depuis la dissolution du mariage antérieur, 1881 à 1900.

Jahrzehnt — Périodes décennales Familienstand — Etat civil	Gesamt- zahl Nombre total	Jahre seit Auflösung der früheren Ehe Années écoulées depuis la dissolution du mariage antérieur							
		0	1	2	3	4	5—9	10—	?
1891—1900									
Verwitwete Männer — <i>Maris veufs</i> . . . %	25,774 100	6,486 25.2	6,732 26.1	3,521 13.7	2,100 8.1	1,396 5.4	2,911 11.3	1,212 4.7	1,416 5.5
Geschiedene Männer — <i>Maris divorcés</i> . . . %	4,726 100	1,438 30.4	987 20.9	591 12.5	409 8.7	260 5.5	686 14.5	323 6.8	32 0.7
Verwitwete Frauen — <i>Femmes veuves</i> . . . %	14,887 100	975 6.5	3,686 24.8	2,325 15.6	1,731 11.6	1,273 8.6	2,937 19.7	1,360 9.1	600 4.0
Geschiedene Frauen — <i>Femmes divorcées</i> . . . %	4,648 100	682 14.7	1,363 29.3	655 14.1	434 9.3	319 6.9	740 15.9	421 9.1	34 0.7
1881—1890									
Verwitwete Männer — <i>Maris veufs</i> . . . %	26,666 100	7,239 27.1	6,700 25.1	3,410 12.8	2,049 7.7	1,371 5.1	2,762 10.4	1,063 4.0	2,072 7.8
Geschiedene Männer — <i>Maris divorcés</i> . . . %	3,889 100	1,140 29.3	763 19.6	478 12.3	385 9.9	259 6.7	594 15.3	185 4.7	85 2.2
Verwitwete Frauen — <i>Femmes veuves</i> . . . %	14,667 100	1,022 7.0	3,523 24.0	2,257 15.4	1,642 11.2	1,180 8.0	2,960 20.2	1,145 7.8	938 6.4
Geschiedene Frauen — <i>Femmes divorcées</i> . . . %	3,774 100	614 16.3	1,000 26.5	546 14.5	363 9.6	276 7.3	695 18.4	208 5.5	72 1.9